

UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE
DES CÔTES D'ARMOR

Déclaration de la Commission Exécutive
du 28 avril 2023

Solidarité aux camarades

La CE apporte tout son soutien au camarade Frédéric Vuillaume arrêté dans le cadre de ses activités syndicales, ainsi qu'à tout militant syndicaliste victime des méthodes autoritaires du gouvernement ; nous apportons également notre soutien au journaliste de MÉDIA 25, lui aussi placé en garde à vue, puis libéré par le Juge des Libertés.

Ils subissent une amende forfaitaire de 135€ et comparaîtront en justice en juin.

Amnesty International qui a soutenu Frédéric Vuillaume lors de sa dernière comparution où il a été acquitté, dénonce plusieurs pays pour leur violence étatique, dont la France.

Le gouvernement cherche par tous moyens à museler les travailleurs, discréditer et criminaliser l'action syndicale, bafouer la liberté de la presse.

La CE de l'UD 22 demande que la Confédération Force Ouvrière assure tout son soutien à ce camarade, comme à l'ensemble des camarades en lutte.

Saint Brieuc, le 28 avril 2023
Votée à l'unanimité